



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 22 novembre 2019

Adhérents 2019 2020 63 dont votants ; 40

Adhérents présents :25 dont votants : 17

Adhérents votants représentés : 2 (pouvoirs)

Représentant la ville de Manosque : Madame ALLUNO adjointe aux sports

A 19h le quorum (10 votants) étant largement atteint, le Président Stéphan CUINE ouvre la séance et remercie les présents

### 1)Rapport moral du Président :

Bonsoir à tous,

Douzième rapport moral ce soir !

Nous venons de fêter les 30 ans du club cette saison et j'ai voulu en profiter ce soir pour présenter le club et son histoire aux nouveaux arrivants qui, j'en suis certain, seront venus nombreux à cette assemblée générale.

Avant de commencer, comme il y a des changements cette année je voudrais remercier ceux qui se sont investis dans la vie du club et qui vont s'en éloigner et ceux qui se proposent pour les remplacer !

Tout d'abord Merci à Fabien qui a entraîné les jeunes avec moi pendant de nombreuses années. Pierre s'est proposé avec enthousiasme pour m'aider.

Ensuite Thomas, notre arbitre, qui nous quitte pour aller travailler en région parisienne, Christine le remplace avec le sourire !

Et enfin Priscillia, notre trésorière cède son poste après cette AG, une autre Christine s'est proposée pour la remplacer ! Merci à tous, c'est un soulagement pour moi que ce renouvellement se déroule aussi bien, cela me donne presque envie de démissionner pour voir qui se propose ! Rien ne presse :c'est tout le comité directeur qui démissionnera en 2020, selon nos statuts.

Donc un petit diaporama de présentation du club, avec

- un point sur les effectifs (évolution, jeunes, mixité)

- un point sur les équipements du club : le gymnase et le terrain
- un point sur le tir du Roy
- un point sur les 24h de Belfort
- un point sur la vie du club

Une partie des diapos proviennent de la présentation réalisée par Mireille pour les 25 ans du club : certains visages ont changé, l'esprit du club demeure !

Archers, je vous salue.



Stéphan Cuiné Président des Archers Manosquins

## **2) Rapport d'activité saison 2018/2019**

Amis archères, archers et parents,

En tant que secrétaire mon rôle est de faire un bilan des activités de l'année. Je vais essayer d'être brève et de l'illustrer par quelques photos.

2018/2019 a vu notre nombre d'adhérents passer de 62 en début à 72 en fin de saison. Pour info nous sommes actuellement à 63 licenciés nombre équivalent à l'année dernière.

Seul évènement marquant de la saison : notre club a fêté ses 30 ans. Le 20 janvier, nous nous sommes donc rassemblés au gîte « les Roche » gracieusement prêté par Pierre-Jean et nous avons pu déguster l'excellente Croziflette de Vincent et autres bonnes choses apportées par d'autres bénévoles ; des archers courageux ont même tiré sur le terrain de Pierre-Jean par un temps froid (normal en janvier) mais beau. Nous avons remercié Suzanne, très impliquée dans le club depuis son origine ; présidente pendant quelques années, arbitre et responsable des arbitres régionaux. Elle nous a été d'une aide précieuse jusqu'à cette date et a bien mérité sa « retraite ».

A part cela l'année s'est déroulée sans grand changement. Les horaires des entraînements au Gymnase sont toujours les mêmes. Ecole de tir le mardi entraînement le vendredi et parfois le dimanche pour les compétiteurs.

Nous avons organisé notre habituel concours en salle spécial jeunes et qualificatif les 10 et 11 novembre 2018. Pour cette occasion nous avons fait faire des gobelets réutilisables illustrés d'un dessin de Virginie.

Nous avons participé à quelques animations en vue de promouvoir le tir à l'arc : la fête du sport de Sainte Tulle et le Téléthon à Pierrevert.

Notre traditionnelle fête du club avec Tir à l'oiseau n'a pas pu se tenir sur le terrain du boulevard Garidel pour cause de mauvais temps (et oui, cela arrive parfois) nous avons donc tiré l'oiseau au Gymnase le mardi 21 mai.

24 archers adultes étaient présents. Alain, roi 2018, a salué et tiré la première flèche puis chacun son tour a fait de même en respectant l'ordre d'ancienneté.

L'oiseau placé à 20 mètres a été abattu (marqué et tombé) à la 97<sup>ème</sup> flèche.

Alain a transmis son écharpe à Brice notre Roi 2019. Au moyen âge dans certaines villes, le Roi était dispensé d'impôt pour l'année ; dommage que cela n'existe plus...

La soirée à la fois sportive, traditionnelle et conviviale s'est déroulée dans la bonne humeur et s'est terminée par un apéritif dinatoire.

Cette année nos archers se sont illustrés dans de nombreux concours.

D'abord les jeunes dans les concours « spécial jeunes » organisés par le Comité départemental. En salle à Manosque, en Tir nature à Volx, en Tir campagne à Château Arnoux et en Tir mini Fédéral à Barcelonnette, 3D à Digne.

16 jeunes ont participé à 1 ou plusieurs concours pour un total de 36 participations 23 podiums dont 13 places de 1<sup>er</sup>. En fin de saison les jeunes Manosquins ont remporté le Challenge jeunes de l'année.

Chez les adultes et les quelques jeunes participant aux concours qualificatifs pour le Championnat de France en salle.

17 compétiteurs dont 4 jeunes pour un total de 43 participations réparties sur 8 concours. Ils ont obtenu 25 podiums dont 13 1<sup>ères</sup> places. Justin, Sylvestre et Stéphan ont été champions départementaux. Nadia Championne de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur.

Pour la saison extérieure : 8 compétiteurs adultes sur 16 concours de différentes disciplines pour un total de 35 participations. Nadia est notre championne, elle a fait 13 concours dont 3 doubles, elle a été sélectionnée pour la coupe de France de tir Fédéral à Coutances dans la Manche, où elle a représenté les archers manosquins

En plus des concours « officiels » 9 de nos compétiteurs accompagnés de Brice ont participé pour la deuxième fois aux 24h de Belfort manifestation aussi conviviale et ludique que sportive qui nécessite toutefois une bonne forme physique.

Je vous remercie de votre attention, et j'espère que vous m'excuserez si j'ai fait quelques omissions en particulier dans les résultats.

Mireille LEON

**Les 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.**

### 3) Rapport financier

LES ARCHERS MANOSQUINS

Compte de résultats AG Novembre 2019

20/11/2019

	Période 1 : du 01/09/2017 au 31/08/2018		Période 2 : du 01/09/2018 au 31/08/2019		Variation
	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019	
<b>Charges</b>					
<b>ACHATS</b>	<b>-3 557,21</b>	<b>-5 154,69</b>	<b>-1 597,48</b>		
Anniversaire Club 25 ans	0,00	-266,22	-266,22		
Boutique Matériel pour Revente	-542,79	-2 087,38	-1 544,59		
Boutique Tenues de Club	-54,35	0,00	54,35		
Buvette Dentrées Fournitures	-446,31	-532,75	-86,44		
Cadeaux	0,00	-94,99	-94,99		
Equipements Sportifs	0,00	-510,56	-510,56		
Fournitures Concours	-87,35	-287,96	-200,61		
Fournitures Entretien Petit Equipement	-1 826,64	-980,43	846,21		
Récompenses Concours	-397,47	-394,40	3,07		
Récompenses Fédérales	-202,30	0,00	202,30		
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>-333,00</b>	<b>-124,62</b>	<b>208,38</b>		
Déplacements Réceptions Missions	-210,00	0,00	210,00		
Frais Bancaires	0,00	-2,00	-2,00		
Frais Postaux- Téléphone- Internet	-123,00	-122,62	0,38		
<b>CHARGES INTERNES</b>	<b>-198,21</b>	<b>-207,01</b>	<b>-8,80</b>		
Assurances	-198,21	-207,01	-8,80		
<b>COTISATIONS- AFFILIATIONS</b>	<b>-2 886,00</b>	<b>-3 442,30</b>	<b>-556,30</b>		
Autres Cotisations FFTA	0,00	-99,80	-99,80		
Cotisations Externes	0,00	-15,00	-15,00		
Licences versées à la FFTA	-2 886,00	-3 327,50	-441,50		
<b>DEPENSES DIVERSES</b>	<b>-0,80</b>	<b>-10,00</b>	<b>-9,20</b>		
<b>DEPENSES SPORTIVES</b>	<b>-742,00</b>	<b>-876,00</b>	<b>-134,00</b>		
Compétitions Adultes	-594,00	-676,00	-82,00		
Compétitions Jeunes	-148,00	-200,00	-52,00		
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>-2 227,50</b>	<b>-2 590,50</b>	<b>-363,00</b>		
Entraîneur Adultes	-2 227,50	-2 590,50	-363,00		
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>-32,00</b>	<b>-40,60</b>	<b>-8,60</b>		
Carte Bleue Cotisations	-32,00	-32,00	0,00		
Frais Banques Divers	0,00	-8,60	-8,60		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-9 976,72</b>	<b>-12 445,72</b>	<b>-2 469,00</b>		
<b>Produits</b>					
<b>INTERETS DES PLACEMENTS</b>					
Livret	16,74	0,00	-16,74		
<b>RECETTES ADMINISTRATIVES</b>					
Cotisations Adhérents	5 230,50	6 589,25	1 358,75		
	5 230,50	6 751,35	1 520,85		
<b>RECETTES DIVERSES</b>	<b>2 342,50</b>	<b>34,94</b>	<b>-2 307,56</b>		
RECETTES DIVERSES (à préciser)	0,50	34,94	34,44		
Remb frais de déplacement avancés par le club	342,00	0,00	-342,00		
Remb par le CD04 d'un prêt exceptionnel	2 000,00	0,00	-2 000,00		
<b>RECETTES SPORTIVES</b>	<b>394,00</b>	<b>990,00</b>	<b>596,00</b>		
Engagements Concours	394,00	990,00	596,00		
<b>SUBVENTIONS ET AUTRES AIDES</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>		
Subventions Municipales	1 800,00	1 800,00	0,00		
<b>VENTES</b>	<b>2 077,94</b>	<b>3 269,53</b>	<b>1 191,59</b>		
Boutique Clé du Terrain	16,00	10,00	-6,00		
Boutique Petit Matériel Revente	1 265,35	2 908,42	1 643,07		
Boutique Tenues de Club	27,00	22,00	-5,00		
Buvette	769,59	329,11	-440,48		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>11 861,68</b>	<b>12 683,72</b>	<b>822,04</b>		
<b>ETAT TRESORERIE AU 31/08/2019</b>					
solde au ...		31/08/19			
Caisse		606,79 €			
BPA compte courant		3 264,40 €			
BPA Compte Epargne		2 015,13 €			
Solde Trésorerie disponible		5 886,32 €			
Soled :		1 884,96	238,00		

**Rapport du vérificateur des comptes (Jacques LEON)**



Club des Archers Manosquins

Manosque le 22 novembre 2019

*Je soussigné, Jacques LEON vérificateur aux comptes, désigné par l'Assemblée Générale du 19 octobre 2018, déclare avoir examiné les comptes de l'exercice 2019 accompagnés de leurs pièces justificatives et n'avoir relevé aucune irrégularité.*

*En conclusion les comptes m'étant apparus sincères et véritables je demande à l'Assemblée Générale réunie le 22 novembre 2019 de donner quitus au trésorier.*

*Jacques LEON*

**Désignation du vérificateur pour l'exercice 2019/2020 :**

**Priscillia Bietry se propose**

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**



#### 4)Présentation du budget prévisionnel 2019/2020

		Prévisionnel saison 2020 AG du 22 novembre 2019		20/1/2019	
		Période 1 : du 01/09/2017 au 31/08/2018 - Période 2 : du 01/09/2018 au 31/08/2019			
		2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019
<b>Charges</b>					
<b>ACHATS</b>		<b>- 3 557,21</b>	<b>- 5 154,69</b>	<b>- 4 170,00</b>	<b>0,00</b>
Anniversaire Club 25 ans		0,00	- 266,22	- 1 500,00	0,00
Boutique Matériel pour Revente		- 542,79	- 2 087,38	- 500,00	16,00
Boutique Tenues de Club		- 54,35	0,00	- 500,00	16,00
Buvette Denrées Fournitures		- 446,31	- 532,75	- 400,00	6 500,00
Cadeaux		0,00	- 94,99	- 100,00	6 751,35
Equipements Sportifs		0,00	- 510,56	- 150,00	- 162,10
Fournitures Concours		- 87,35	- 287,96	- 200,00	645,00
Fournitures Entretien Petit Equipement		- 1 826,64	- 980,43	- 500,00	0,00
Récompenses Concours		- 397,47	- 394,40	- 700,00	0,00
Récompenses Fédérales		- 202,30	0,00	- 120,00	0,00
<b>CHARGES EXTERNES</b>		<b>- 333,00</b>	<b>- 124,62</b>	<b>- 631,00</b>	<b>245</b>
Déplacements Réceptions Missions		- 210,00	0,00	- 506,00	700,00
Frais Bancaires		0,00	- 2,00	0,00	700,00
Frais Postaux- Téléphone- Internet		- 123,00	- 122,62	- 125,00	0,00
<b>CHARGES INTERNES</b>		<b>- 198,21</b>	<b>- 207,01</b>	<b>- 210,00</b>	<b>0,00</b>
Assurances		- 198,21	- 207,01	- 210,00	0,00
<b>COTISATIONS- AFFILIATIONS</b>		<b>- 2 886,00</b>	<b>- 3 442,30</b>	<b>- 3 150,00</b>	<b>12,00</b>
Autres Cotisations FFTA		0,00	- 99,80	- 50,00	1 500,00
Cotisations Externes		0,00	- 15,00	0,00	2 200,00
Licences versées à la FFTA		- 2 886,00	- 3 327,50	- 3 100,00	400,00
<b>DEPENSES DIVERSES</b>		<b>- 0,80</b>	<b>- 10,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DEPENSES SPORTIVES</b>		<b>- 742,00</b>	<b>- 876,00</b>	<b>- 1 000,00</b>	<b>0,00</b>
Compétitions Adultes		- 594,00	- 676,00	- 800,00	0,00
Compétitions Jeunes		- 148,00	- 200,00	- 200,00	0,00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>		<b>- 2 227,50</b>	<b>- 2 590,50</b>	<b>- 2 600,00</b>	<b>0,00</b>
Entraîneur Adultes		- 2 227,50	- 2 590,50	- 2 600,00	0,00
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		<b>- 32,00</b>	<b>- 40,60</b>	<b>- 32,00</b>	<b>0,00</b>
Carte Bleue Cotisations		- 32,00	- 32,00	- 32,00	0,00
Frais Banques Divers		0,00	- 8,60	0,00	0,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>- 9 976,72</b>	<b>- 12 445,72</b>	<b>- 11 793,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Produits</b>					
<b>INTERETS DES PLACEMENTS</b>		<b>16,74</b>	<b>0,00</b>	<b>16,00</b>	<b>16,00</b>
Livret		16,74	0,00	16,00	16,00
<b>RECETTES ADMINISTRATIVES</b>		<b>5 230,50</b>	<b>6 589,25</b>	<b>6 500,00</b>	<b>6 500,00</b>
Cotisations Adhérents		5 230,50	6 751,35	6 500,00	6 500,00
Remboursement			- 162,10		
<b>RECETTES DIVERSES</b>		<b>2 342,50</b>	<b>34,94</b>	<b>645,00</b>	<b>0,00</b>
RECETTES DIVERSES (à préciser)		0,50	34,94	0,00	0,00
Remb frais de déplacement avancés par le club		342,00	0,00	0,00	0,00
Remb par le CD04 d'un prêt exceptionnel		2 000,00	0,00	0,00	0,00
Miscéané					400
Avance sur fonds propres					245
<b>RECETTES SPORTIVES</b>		<b>394,00</b>	<b>990,00</b>	<b>700,00</b>	<b>700,00</b>
Engagements Concours		394,00	990,00	700,00	700,00
<b>SUBVENTIONS ET AUTRES AIDES</b>		<b>1 800,00</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1 800,00</b>
Subventions Municipales		1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
<b>VENTES</b>		<b>2 077,94</b>	<b>3 269,53</b>	<b>2 132,00</b>	<b>12,00</b>
Boutique Clé du Terrain		16,00	10,00	12,00	12,00
Boutique Petit Matériel Revente		1 265,35	2 908,42	1 500,00	1 500,00
Boutique Tenues de Club		27,00	22,00	220,00	220,00
Buvette		769,59	329,11	400,00	400,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>11 861,68</b>	<b>12 683,72</b>	<b>11 793,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Soide :</b>		<b>1 884,96</b>	<b>238,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Le budget est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention**

### **5) Intervention de Madame Alluno adjointe aux sports.**

Mme ALLUNO nous annonce qu'après 3 mandats elle ne se représentera pas aux prochaines élections municipales. Elle remercie le club pour son sérieux et pour l'assistance nombreuse à l'Assemblée générale. Elle tiendra compte de notre remarque concernant le vieillissement des Leds du gymnase dans le prochain budget. Elle nous souhaite de continuer longtemps notre action en faveur du sport.

### **6) Cotisation saison 2021**

Depuis quelques années nous sommes confrontés à des baisses de subventions. Par ailleurs le nombre de compétiteurs augmente et le club paie de nombreux engagements sur les concours de la région. Il est donc proposé d'augmenter de 10 euros la part club des licences compétition ce qui portera la licence annuelle à 115 euros. Des ajustement éventuels auront lieu en fonction des tarifs FFTA, LIGUE et CD.

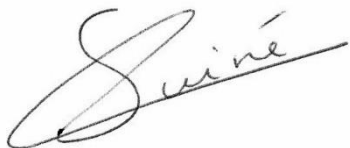
**Cette proposition est acceptée à l'unanimité**

### **7) Questions diverses**

- **Remplacement de la trésorière.** : Priscillia annonce sa démission pour des raisons familiales et personnelles. Une nouvelle adhérente, Christine qui est comptable, se propose pour la remplacer. Priscillia et Jacques trésorier adjoint vont la mettre au courant et assurer la continuité jusqu'à ce qu'elle puisse être officiellement trésorière.
- **Commande groupée de chocolats** : Les chocolats Doucet d'Oraison proposent de reverser au club 25% du montant d'une commande groupée. Mireille se charge de distribuer catalogues et bons de commande et de faire le nécessaire pour que les chocolats soient distribués avant Noël.

Pour conclure cette assemblée Vincent a apporté pizzas et boissons.

Le président



La secrétaire

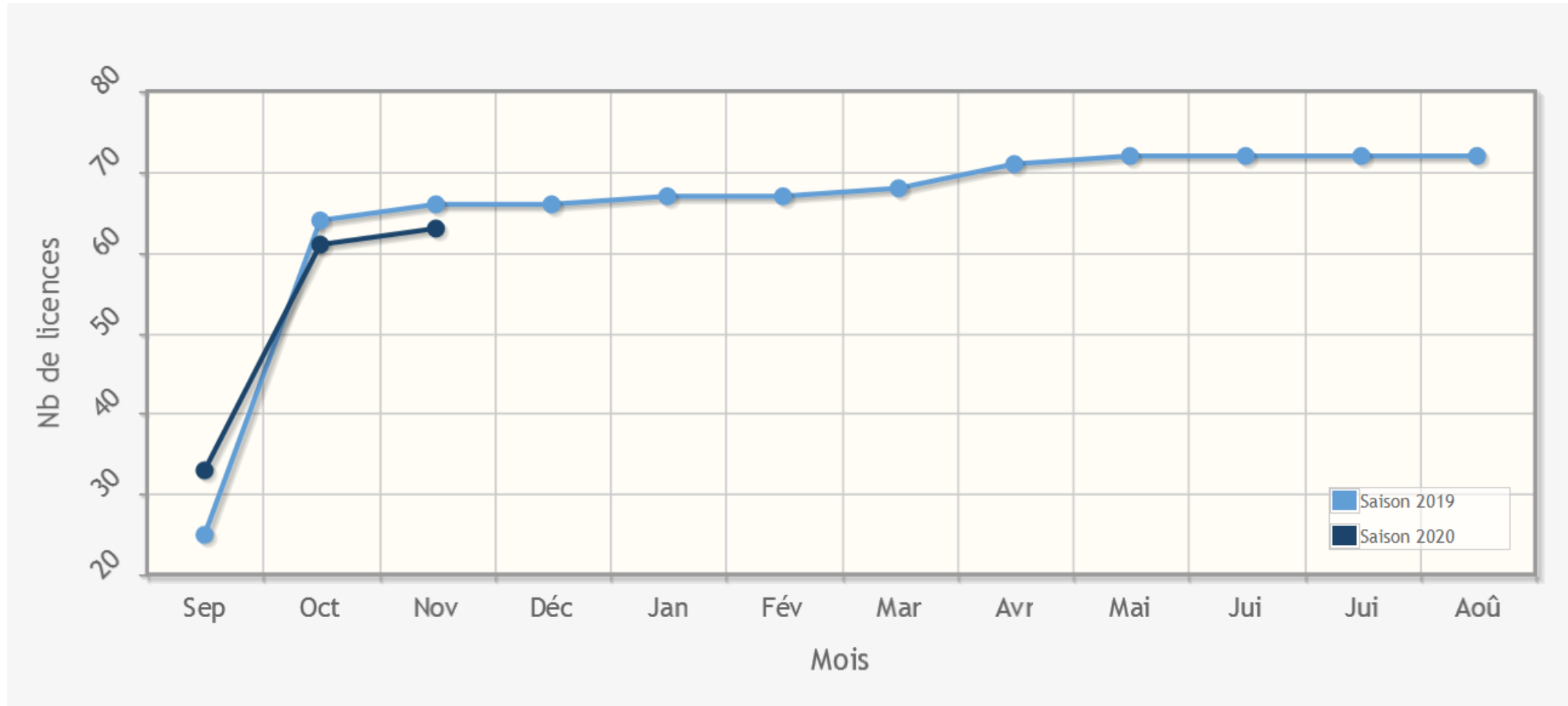


# Assemblée générale du 22 novembre 2019





# Archers Manosquins : saison 2019-2020 effectifs



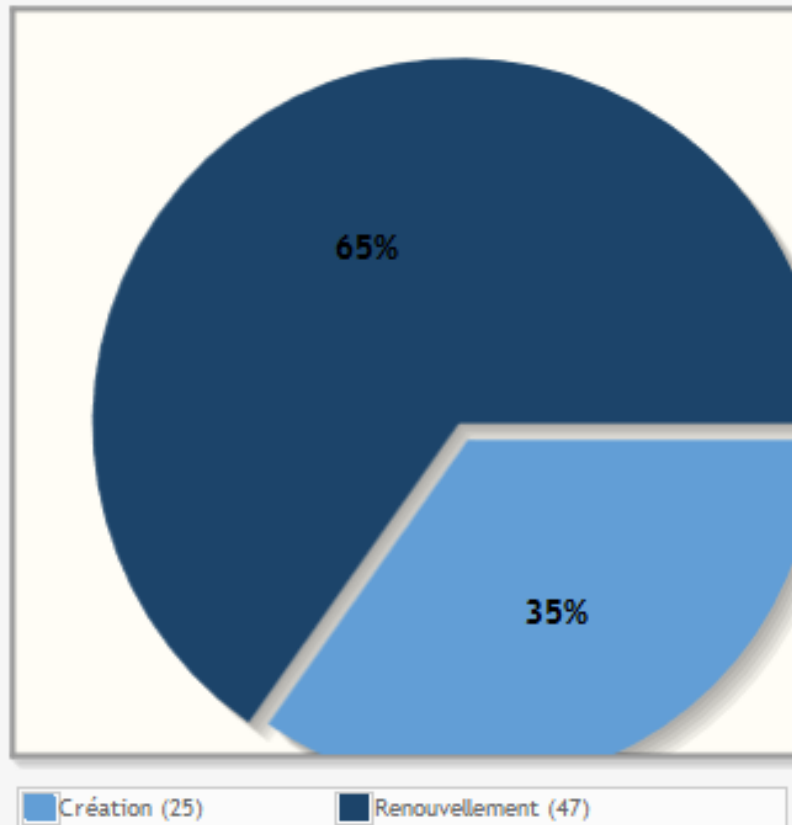
Nombre de licences de la saison : 63  
Pourcentage par rapport à la saison précédente : 87 %

Données arrêtées au : 17/11/2019

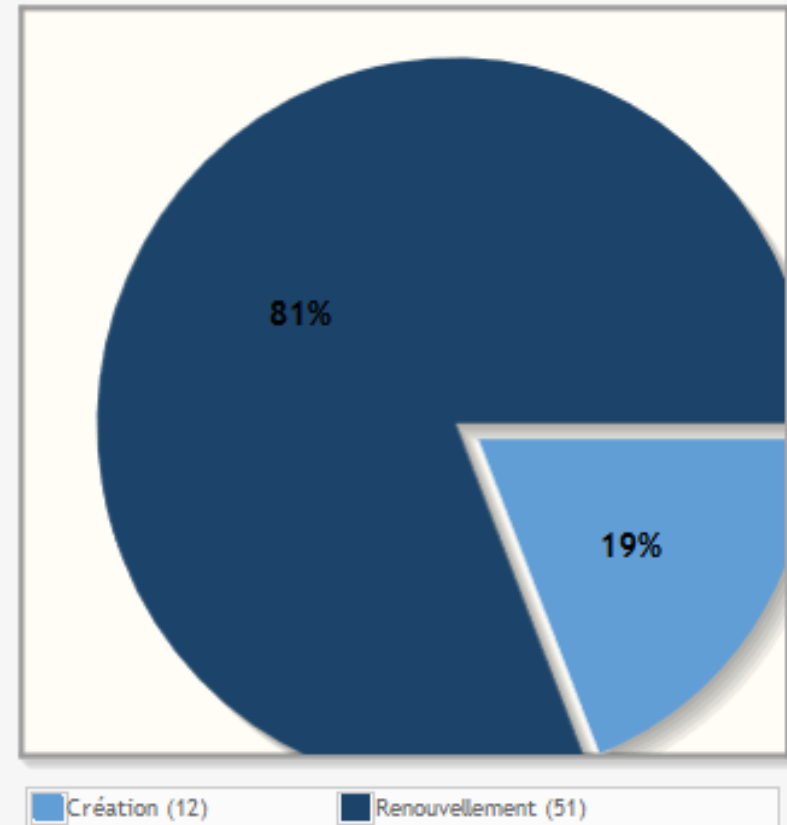
# Archers Manosquins : saison 2019-2020

## Taux de renouvellement

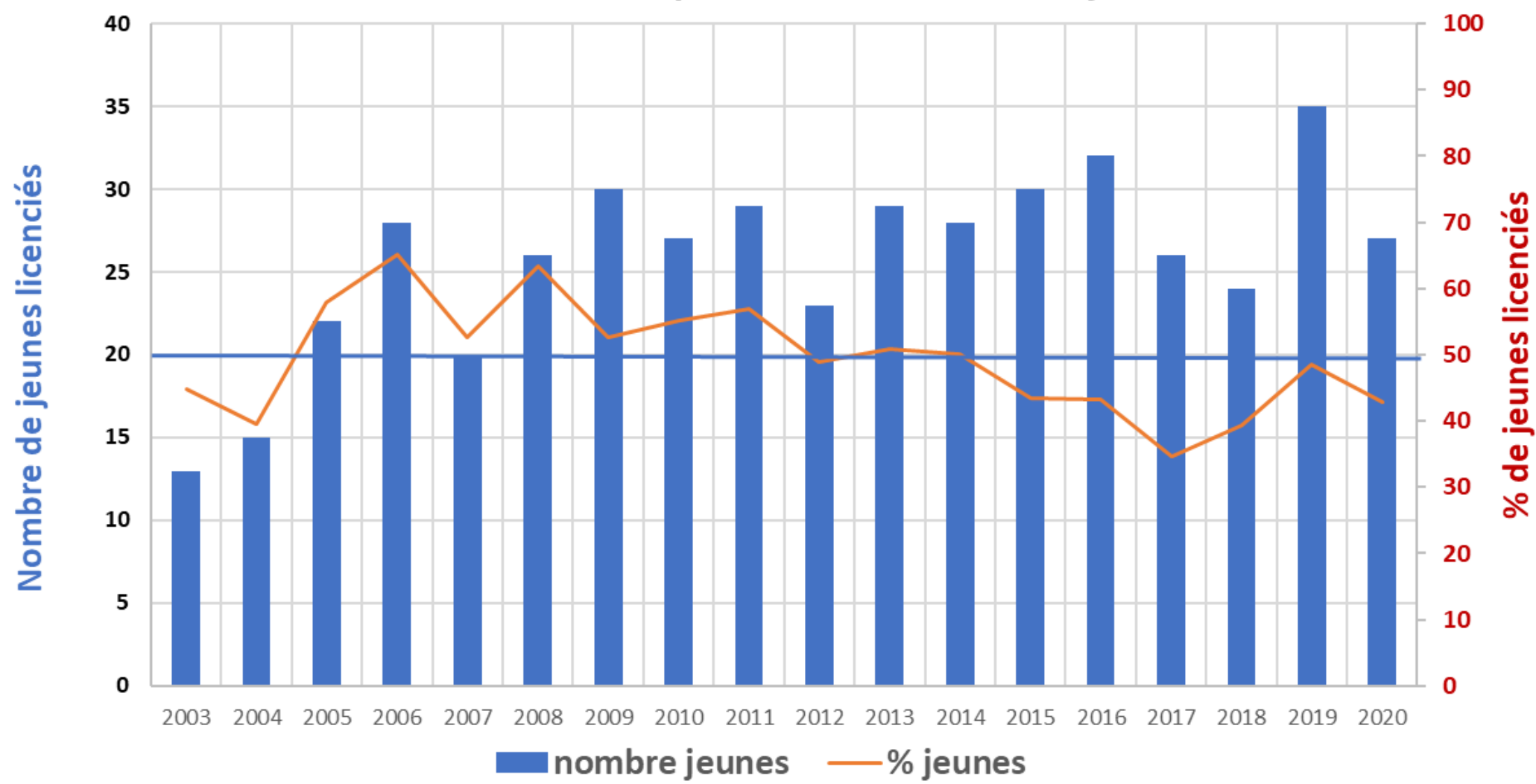
Saison 2018-2019



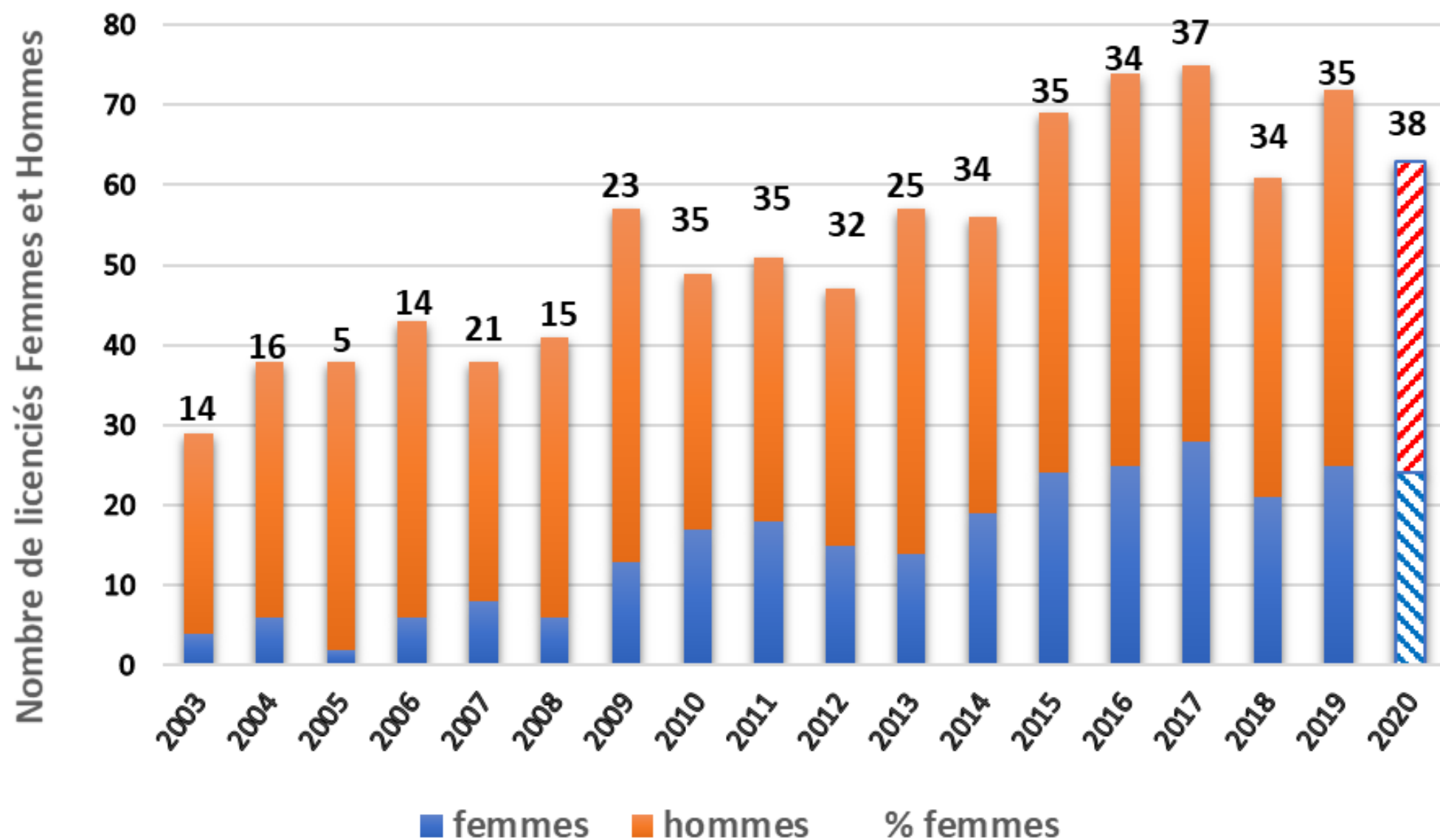
Saison 2019-2020



## Archers Manosquins : Nombre et % de jeunes licenciés



## Effectifs Archers Manosquins



# Gymnase des Varzelles





**1992**



**Inauguration du terrain  
boulevard Garidel**













# Tir du ROY





# Tir du ROY





## 24h de Belfort



2017



2018



2019

2020 ?

# 24h de Belfort



2017



2018



2019

2020 ?





**Un club c'est aussi ça !**





et aussi ça !

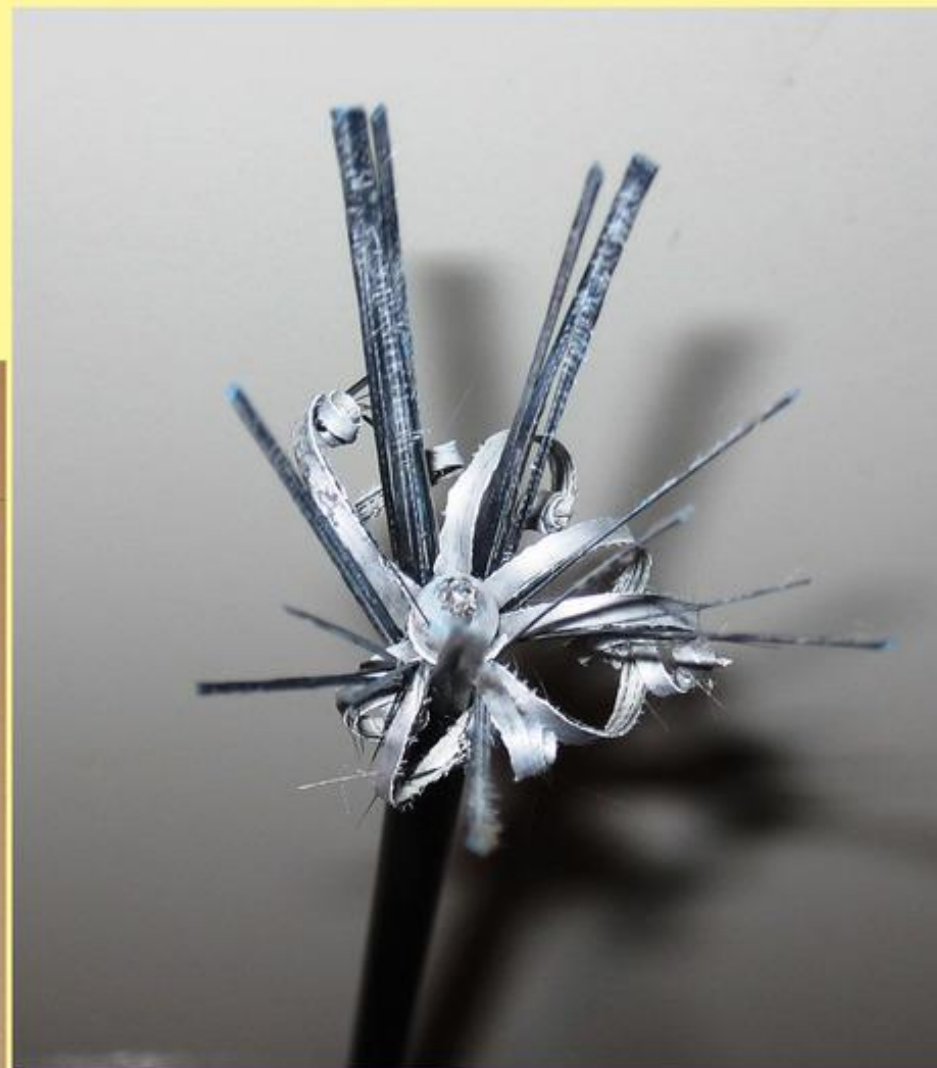




**Et quand on tire  
cela peut faire ça...**



**FIN**



**...ou bien ça !**

**2013  
montage Mireille LEON**